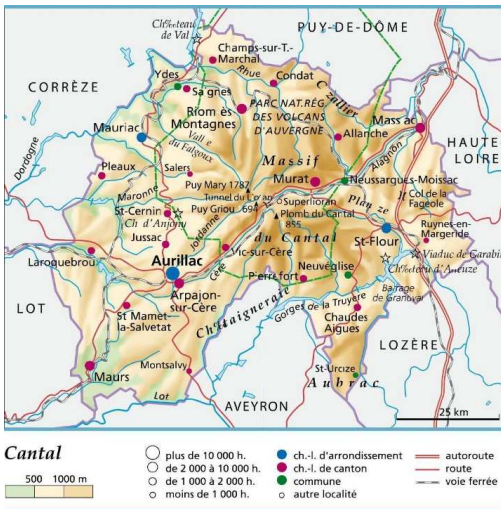


Garage solidaire du Cantal (GS 15)

Territoire d'expérimentation

Le département du Cantal est un territoire rural avec un relief de moyenne montagne où la mobilité est identifiée depuis plusieurs années comme un frein important à l'insertion professionnelle et à l'inclusion sociale. Peu de transport en commun présents sur l'ensemble du territoire et lorsqu'ils existent ils ne desservent pas de nombreuses communes ou les horaires ne sont pas adaptés pour se rendre sur un lieu de travail.



Projet

accompagné par le programme FRANCE MOBILITÉS - french mobility
Territoires de nouvelles mobilités durables

Durée : > 48 mois

Montant : > 140 932,43 €
dont aide AMI : > 50.014 €

Localisation :
Auvergne-Rhône-Alpes,
Cantal

Porteur de projet :



Partenaires sur le projet
Secours Catholique
Association AFAPCA

Contact :
POLONAIIS Pascal
06.35.16.09.53
p.polonais@aurore.asso.fr

Pour en savoir plus :
<https://aurore.asso.fr/>

Description du projet

Enjeu et besoin

Le manque de mobilité constitue un frein majeur à l'insertion sociale et professionnelle des personnes, particulièrement pour les publics précaires. Selon une enquête du laboratoire de la mobilité inclusive paru en 2016, 86 % des Français estiment que les problèmes de mobilité sont un frein à l'emploi. Un projet de loi mobilités est actuellement en cours, mais traite peu du problème en milieu rural, où les transports en commun sont peu présents, et l'utilisation du vélo inadapté.



Depuis 2015, dans le cadre de son programme d'insertion et de son pacte territorial pour l'insertion, le conseil départemental du Cantal a identifié la Mobilité comme axe prioritaire.

Cet engagement a permis la création de la plateforme *Cantal'Mouv*, portée par l'AFAPCA, destinée à accompagner vers des solutions de mobilité adaptées, les allocataires du RSA, les demandeurs d'emplois, les jeunes, mais aussi, les personnes en situation de handicap.

Les acteurs publics et associations du territoire, proposent également des accompagnements individualisés et des aides financières, pour l'achat ou l'entretien de véhicules ainsi que pour la préparation au permis de conduire.

Toutefois, ces solutions ne répondent que partiellement aux problèmes matériels de mobilité rencontrés par les personnes précaires du département (entretien, réparation, location, achat de véhicules, ...).

Expérimentation

En lien avec les pouvoirs publics et les acteurs socioprofessionnels du Cantal, l'association Aurore, le Secours Catholique et l'AFAPCA ont co-construit un projet de garage solidaire, sous la forme d'un ACI (Atelier et Chantier d'Insertion), à vocation départementale.

Garage Social et Solidaire a pour mission principale d'être au service des personnes les plus précaires du territoire et contribuer à la réussite de leur insertion professionnelle, mais aussi, à leur inclusion sociale.

L'acquisition de compétences dans le domaine de la mécanique permet aux salariés en CDDI du garage, d'être formés techniquement et accompagnés socialement durant leur parcours, afin de favoriser leur retour à l'emploi. Un accompagnement individuel par une chargée d'insertion est proposé à chaque personne recrutée ; un encadrant technique assure quant à lui la formation pédagogie et pratique.

Unique sur le territoire et répondant à des besoins de mobilité clairement identifiés, le garage prévoit le développement progressif de 3 activités principales :

- **La vente de véhicules sécurisés à tarif adapté** : conseil à l'achat, garantie du contrôle technique et des fonctions de base du véhicule, kilométrage d'origine et délivrance de la carte grise
- **La location de véhicules et de vélos à assistance électrique** : mise à disposition du véhicule, assurance du véhicule et entretien assuré par le garage en partenariat avec la formation mécanique de l'IFPP
- **L'entretien et la réparation de voitures** : établissement systématique d'un devis à partir d'un diagnostic effectué pour toute réparation et entretien/réparation sur validation du responsable du garage